

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2016

CRseance01022016

L'an Deux Mille Seize, le Premier du mois de Février à Vingt-heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MESMIN dûment convoqués par le Maire se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de M. PAILLAT Philippe pour la session ordinaire.

Date de Convocation : 25.01.2016

* Adoption du procès-verbal de séance du 11 janvier 2016

*** Subventions aux associations :**

Amicale des Pompiers	80 €
Arpège	300 €
ASM Basket	1 000 €
ASM Football	1 900 €
Chasse Saint Hubert	130 €
Croix d'or	50 €
Ping-pong	600 €

Ecole Publique

APE	650 €
APE Sorties	770.50 €

Ecole Privée

APEL	650 €
APEL Sorties	1 219 €
APEL Piscine	1 600 € (sur présentation de factures)

Familles Rurales

Activités jeunesse	1 200 €
Animatrice jeunesse	5 400 €
Danses	450€

Fanfare de Montournais	50 €
Groupement Local Patriotique	140 €
Gymnastique Volontaire	180 €
IME Les Herbiers	80 €
La Gaule des Morineaux	600 €
Les Petites Canailles	13 000 €

Restaurant Scolaire

Restaurant scolaire fonctionnement	17 000 €
Restaurant scolaire bio	8 500 €

Festi Music	500 €
-------------	-------

*** Participation versée à l'OGEC :**

Le prix de revient d'un élève de l'école publique s'élève à 711.40€. Considérant que l'école privée a demandé une subvention de 65000€, le Conseil Municipal décide l'attribution de 65000€ de subvention au titre de l'année 2016 (soit 684.22€ par enfant)

* **Echéancier Subvention Familles Rurale :**

Le versement de la subvention accordée au titre de l'année 2016 se fera comme il suit : 50% au 15 Avril, 25% au 15 Septembre et 25% au 15 Novembre

* **Echéancier Subvention Les Petites Canailles :**

Le versement de la subvention accordée au titre de l'année 2016 se fera comme il suit : 25% au 15 Février, 50% au 15 Juin et 25% au 15 Octobre, après examen des comptes de l'association.

* **Convention d'objet entre la commune et l'association de Gestion du Restaurant scolaire :**

Une convention de gestion sera signée entre la commune et l'association de Gestion de Restaurant scolaire au titre de l'année 2016 pour l'attribution d'une subvention d'un montant total de 25500€

* **Assistance à la renégociation des contrats d'assurances :**

Le Conseil Municipal demande la mutualisation de cette assistance. Report de cette question.

Prochaine réunion de Conseil Municipal, le lundi 7 mars 2016 à 20 h 30